

Formation en apprentissage BP MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE

Posté par: formations-concours

Publiée le : 3/11/2008 11:10:07

Définition du métier Le Monteur en Installations de Génie Climatique est amené à intervenir avec une autonomie complète sur des installations de chauffage central, de ventilation, de climatisation en maîtrisant les tenants et aboutissants de son travail. Il devra assurer certaines relations avec le client et s'adapter à des missions d'encadrement que la hiérarchie lui déléguera.

Le Génie Climatique devient un métier polyvalent associant : thermique, aéraulique, fluides, électrotechnique, électronique, acoustique, automatismes.

Objectifs Etre capable :

- . d'assurer la préparation du chantier,
- . de réaliser un chantier en effectuant le traçage, la fabrication et la pose des gainérateurs et des émetteurs ainsi que le raccordement des différents matériels,
- . de contrôler l'aspect quantitatif et qualitatif du travail réalisé puis de vérifier la fonctionnalité de l'ensemble du système ainsi que sa conformité par rapport aux normes en vigueur,
- . de mettre en service une installation et de la paramétrer, la régler ou l'équilibrer,
- . de contrôler le fonctionnement des appareils et équipements,
- . d'assurer la clôture d'un chantier,
- . de guider des hommes. **Public Jeunes** de 16 à 25 ans

Durée 2 ans avec une alternance de 1 semaine en centre / 2 semaines en entreprise. **Pré requis ou conditions d'admission**

Etre titulaire des CAP Installations sanitaires et installations thermiques.

Possibilité avec CAP ou BEP «métiers de l'électrotechnique»